



FONCTION PUBLIQUE

# UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS - Tél : 01.44.83.65.55  
E-mail : [ufr@fo-fonctionnaires.fr](mailto:ufr@fo-fonctionnaires.fr) Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

\*\*\*\*\*

*Communiqué de presse*

## Le Bureau national des Retraités Force Ouvrière,

prenant acte des déclarations du Président de la République dans son intervention télévisée du jeudi 25 avril 2019,

- **Constate** que les mesures annoncées ne sont pas à la hauteur des attentes des pensionnés, ces dernières s'inscrivant dans la continuité d'une politique de casse de notre modèle social basé sur la solidarité intergénérationnelle.

Le mécontentement était pourtant largement connu : nous l'avons porté au cours de trois audiences dans des cabinets ministériels pour dénoncer outre la stigmatisation des retraités, des mesures dégradant toujours plus leur situation (réduction APL, augmentation CSG, dévaluation des pensions...).

### LA RÉPONSE RESSEMBLE À UN CAMOUFLET

Le bureau national de l'UFR-FO,

- **Dénonce** avec la plus grande fermeté, l'indexation différenciée des pensions en fonction du niveau de revenus et ce au mépris des dispositions prévues par le Code de la Sécurité Sociale et notamment son article L 161-25.
- **Réaffirme** que la pension est un droit (article L1 du code des pensions de retraite) consécutif au versement des cotisations salariales et patronales et non une prestation sociale comme le revenu d'activité. L'UFR-FO ne saurait tolérer une rupture d'égalité entre les pensionnés au regard des règles de revalorisation des retraites.

Cette mesure écarte du bénéfice de la revalorisation, un grand nombre de retraités et elle est de ce fait inacceptable.

- **Exige** pour la prise en compte de la perte d'autonomie des personnes âgées, la création d'un 5<sup>ème</sup> risque, géré par la Sécurité Sociale et couvert par une cotisation solidaire et universelle, qui seule permettrait de garantir la solidarité et une égalité de traitement des personnes âgées sur l'ensemble du territoire.
- **Rappelle** sa demande d'une défiscalisation ouvrant droit à crédit d'impôt des cotisations aux complémentaires de santé.
- **Appelle** tous les pensionnés de la fonction Publique de l'État à s'inscrire dans le cadre de la mobilisation de FORCE OUVRIERE pour mettre un terme à toutes les contre-réformes visant à casser notre modèle social.

Paris, le 26 avril 2019